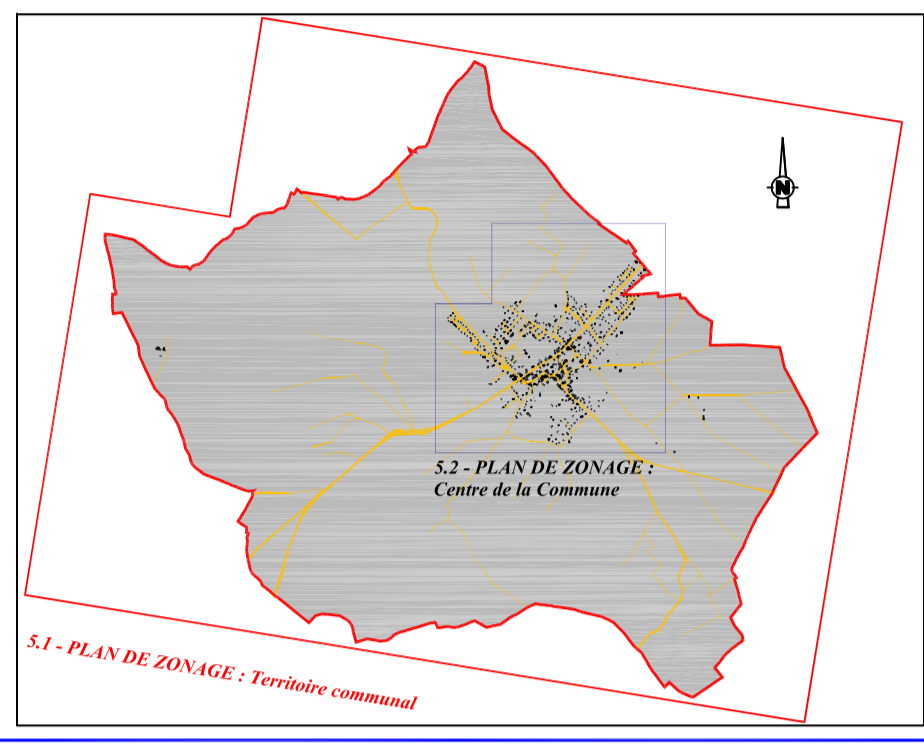


**Plan**  
**Local**  
**d'Urbanisme**

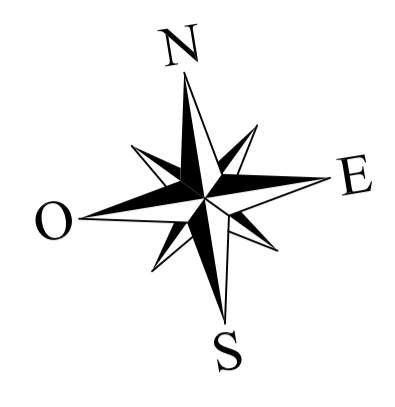
**5.1-PLAN DE ZONAGE : Territoire communal**



Approbation du PLU par délibération du conseil municipal du : .....25 juin 2008  
 Approbation de la modification du PLU par délibération du conseil municipal du : .....18 novembre 2011  
 Approbation de la révision simplifiée du PLU par délibération du conseil municipal du : .....18 novembre 2011  
 Approbation de la modification simplifiée du PLU par délibération du conseil municipal ..... 14 septembre 2012  
 Approbation de la révision allégée n°1 du PLU par délibération du conseil municipal .....30 octobre 2014  
 Approbation de la révision allégée n°2 du PLU par délibération du conseil municipal .....22 janvier 2015

**Cabinet RUEZ & Associés**  
 SARL de Géomètre-expert  
 79, Rue de Général Luchet - 25200 MONTBELLIARD  
 tél. 03-83-91-72-03 - fax. 03-83-91-31-09

14029 - Février 2015



**LEGENDE**

	Limite de zones du PLU		Limite de secteurs du PLU
<b>Zones Urbaines :</b>			
	U	zone urbaine à vocation essentiellement d'habitat	
	UL	secteur affecté aux activités scolaires, sportives, socioculturelles, de loisirs	
	ULI	secteur immobilier affecté aux activités scolaires, sportives, socioculturelles, de loisirs	
	Ua	secteur plus spécialement affecté à du logement collectif de plus forte densité	
	U centre	zone au tissu urbain dense, à vocation essentiellement d'habitat	
	U activités	zone à vocation d'activités artisanales, industrielles, de services, d'entrepôt	
<b>Zones A Urbaines :</b>			
	AU1	zone à ouvrir à l'urbanisation lors d'une opération d'aménagement d'ensemble	
	AU1 dense	secteur à ouvrir à l'urbanisation lors d'une opération d'aménagement d'ensemble de plus forte densité	
	AU2	zone à ouvrir à l'urbanisation après modification ou révision du PLU	
	AU2 loisirs	secteur actuellement consacré aux activités de motocross et de tir à l'arc à l'arc	
	AUca	zone à vocation d'activités commerciales et artisanales	
<b>Zones Agricoles :</b>			
	A	zone de protection agricole	
	Aa	secteur de protection agricole non constructible	
<b>Zones Naturelles :</b>			
	N	zone de protection naturelle	
	N carrières	secteur réservé à l'exploitation des carrières	
	Nef	secteur affecté à l'accueil d'activités d'exploitation forestière (stockage, façonnage, broyage...)	
<b>Autres prescriptions du PLU :</b>			
	Emplacements Réservés		
<b>Dispositions relatives au paysage :</b>			
	Élément caractéristique du paysage à préserver : sentier bordé d'un ancien mur en pierres sèches		

Origine Cadastre © Droits de l'état réservés

